

Saint-Denis, le 21 septembre 2026

**Collège des inspecteurs
de l'Éducation nationale
du second degré**

Année scolaire 2026-2027

Affaire suivie par :
Florence PAYET, doyenne
ien2d.doyen@ac-reunion.fr

**Les inspectrices et inspecteurs de l'Éducation nationale
du second degré de l'académie de La Réunion**
Enseignement technique, enseignement général, information et
orientation, école inclusive

à

Mesdames et Messieurs les professeurs, formateurs et psychologues
de l'Éducation nationale
s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

*copie aux directeurs délégués aux formations professionnelles et
technologiques, aux directeurs adjoints chargés de SEGPA et aux
directeurs de CIO*

Lettre de rentrée 2026-2027 du collège des inspecteurs de l'Éducation nationale du second degré

Cette lettre, commune à l'ensemble des champs disciplinaires, s'inscrit dans le cadre de la circulaire de rentrée 2026 « Instruire et protéger ». Les éléments propres à chaque discipline, dont les ouvertures et colorations de diplômes, figurent en annexe. Chaque inspection pourra la compléter par une lettre disciplinaire.

Mesdames, Messieurs,

À l'occasion de cette nouvelle année scolaire, les inspectrices et inspecteurs de l'Éducation nationale du second degré souhaitent tout d'abord la bienvenue aux personnels qui rejoignent l'académie de La Réunion et adressent à chacune et chacun d'entre eux leurs vœux de pleine réussite pour l'année 2026-2027.

Nous tenons également à remercier l'ensemble des personnels qui, au-delà de leur activité quotidienne auprès des élèves, contribuent au dynamisme de nos disciplines et de nos filières : participation aux examens et aux jurys, tutorat, formation, animation des réseaux, groupes de travail, production et mutualisation de ressources, projets pédagogiques et partenariaux, mobilités ou encore valorisation des formations.

Cette rentrée n'est pas celle de nouvelles réformes structurelles mais celle de la **consolidation des réformes engagées**, au premier rang desquelles la réforme de la formation initiale des enseignants — les concours sont désormais ouverts dès la licence. L'accueil et l'accompagnement des **professeurs stagiaires, des personnels détachés et des contractuels débutants** constituent une priorité partagée. Nous remercions chaleureusement les tuteurs et l'ensemble des équipes qui contribueront à leur intégration et à leur professionnalisation.

Dans notre académie, la rentrée du 18 août 2026 a concerné près de 214 000 élèves, soit environ 1 800 de moins que l'an passé, dans un contexte de baisse démographique appelée à se poursuivre. Le recteur a invité l'ensemble des cadres à **consolider les apprentissages, agir en cohérence et se faire confiance** : c'est dans cet esprit que s'inscrit la présente lettre.

CETTE RENTRÉE EN UN COUP D'ŒIL

- **Instruire et protéger** : maîtrise du langage et raisonnement scientifique, deux priorités qui traversent tous les enseignements.
- **Terminale bac pro ajustée** : épreuves écrites à la mi-juin et deux semaines d'accompagnement personnalisé avant la clôture des vœux Parcoursup, prévue avant les vacances du mois de mars.
- **Tous acteurs de l'orientation** : plan Avenir, plateforme Avenir(s), plans pluriannuels d'orientation, AvenirPro et AvenirPro+, passeport de compétences, plan « Emploi futur ».
- **Des formations qui évoluent** : rénovations de diplômes et colorations ancrées dans les besoins du territoire (détail en annexes).
- **École inclusive** : une académie entièrement couverte par les pôles d'appui à la scolarité.
- **Année de la santé 2026-2027** : démarche EPSa, compétences psychosociales, santé mentale, nutrition, activité physique.
- **Un cadre clarifié** : extension de l'interdiction du téléphone portable au lycée, usages raisonnés du numérique et de l'IA.

- **Se former ensemble** : plan de formation, réseaux disciplinaires, espaces M@gistère, accompagnement des débuts de carrière.

1 ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE ET LE PARCOURS DE CHAQUE ÉLÈVE

Les orientations nationales et académiques réaffirment une ambition forte : **élever le niveau de tous les élèves tout en renforçant leur accompagnement et leur protection**. Deux priorités pédagogiques structurent l'année : **la maîtrise du langage et le raisonnement scientifique**.

Dans chacune de nos disciplines, cette ambition nous conduit à poursuivre le travail engagé autour de la qualité des apprentissages et de la construction progressive des compétences. Les situations d'apprentissage proposées, les projets conduits, les périodes de formation en milieu professionnel et l'articulation entre enseignements généraux et professionnels doivent permettre aux élèves de donner du sens à leurs apprentissages et de construire les compétences nécessaires à leur insertion comme à leur poursuite d'études.

Une attention particulière sera portée, dans toutes les disciplines, à la **maîtrise de la langue, de l'oral et de l'écrit** : acquisition et mobilisation d'un lexique précis, rédaction de phrases complètes, explicitation des démarches, justification des choix, capacité à rendre compte de son activité. La **démarche scientifique** — observer, formuler des hypothèses, expérimenter, analyser, conclure — constitue le second levier, en appui notamment sur la consolidation des automatismes.

L'accompagnement de tous les élèves suppose de poursuivre le développement de pratiques pédagogiques **explicites et différenciées**, permettant à chacun de comprendre ce qu'il apprend, pourquoi il l'apprend, et de mesurer ses progrès. Les **tests de positionnement** de début d'année de la classe de seconde constituent à cet égard un point d'appui utile pour les équipes. Leur exploitation doit conduire à une réflexion sur la constitution des groupes et sur les stratégies pédagogiques à développer. Les heures dédiées à **l'accompagnement renforcé en CAP** et le **travail en groupes à effectif réduit mis en place en BAC PRO** constituent les espaces pédagogiques à privilégier pour accompagner la consolidation des fondamentaux en littérature et en numératie.

POINTS DE VIGILANCE

- **L'égalité entre les filles et les garçons face aux sciences** est une priorité nationale de cette rentrée. Nombre de nos filières restent fortement genrées : énoncés, participation en classe, évaluation, appréciations et conseils d'orientation constituent autant de leviers à interroger collectivement.
- La scolarisation des **élèves à besoins éducatifs particuliers** reste un engagement collectif. L'académie est désormais couverte à 100 % par les **pôles d'appui à la scolarité (PAS)**, qui peuvent être saisis directement par les établissements
- Le **respect des principes et valeurs de la République**, notamment la laïcité, ainsi que la civilité de tous, élèves comme familles, fondent l'autorité de l'École et un climat scolaire propice aux apprentissages.

2 TOUS ACTEURS DE L'ORIENTATION

La construction du parcours de l'élève constitue un enjeu majeur. **Tous les enseignants sont acteurs de l'orientation de leurs élèves** et contribuent, par leur connaissance des jeunes, des formations et des secteurs professionnels, à les accompagner dans la construction progressive de leur projet, en lien étroit avec les psychologues de l'Éducation nationale.

La construction du parcours de chaque élève constitue un enjeu majeur de réussite, d'émancipation et de prévention du décrochage scolaire. Tous les enseignants contribuent au développement des compétences à s'orienter en accompagnant les élèves dans la connaissance de soi, la découverte des formations, des métiers et des environnements professionnels. Cette pédagogie de l'orientation s'inscrit dans les apprentissages et s'appuie sur la relation quotidienne entre l'élève et ses enseignants, qui jouent un rôle essentiel dans le maintien de l'engagement scolaire, le repérage des fragilités et la prévention du décrochage en lien avec les psychologues de l'éducation nationale.

Nous vous invitons à **prendre en main la plateforme Avenir(s)**, déployée dans tous les collèges et lycées, et à participer à l'élaboration des **plans pluriannuels d'éducation à l'orientation (PPO)** de vos établissements. Le dispositif **AvenirPro** (qui accompagne les élèves de dernière année de formation vers l'insertion en lien avec France Travail et les missions locales) et le **passport de compétences** (service public numérique gratuit accessible dès 15 ans) complètent cette dynamique.

Le plan interministériel « **Emploi futur** », présenté le 7 mai 2026, renforce ces orientations autour de trois axes : mieux orienter vers les métiers qui recrutent, rapprocher les jeunes du monde professionnel et prévenir les ruptures de parcours. Il fixe notamment l'objectif qu'un élève de fin de troisième connaisse une cinquantaine de métiers d'ici trois ans. Le **suivi du devenir des élèves** - attractivité, poursuite d'études, insertion - demeure un indicateur essentiel de la pérennité de nos formations. Les éléments détaillés figurent en annexe 7.

3 CE QUI CHANGE EN TERMINALE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Le comité national de suivi de la voie professionnelle a relevé les difficultés de mise en œuvre du parcours différencié en classe de terminale. Des ajustements entrent en vigueur **pour les élèves de terminale dès l'année scolaire 2026-2027**.

LES AJUSTEMENTS DE LA TERMINALE BAC PRO

- **Un calendrier d'examen aligné sur les autres voies** : les épreuves écrites sont repositionnées à la **mi-juin**, ce qui rend aux élèves la plénitude de l'année scolaire.
- **Après les épreuves**, les équipes organisent la préparation de l'**oral de projet** et des **épreuves de contrôle**.
- **Deux semaines d'accompagnement personnalisé**, avant la fin du mois de mars, avant la clôture des vœux Parcoursup, en remplacement du parcours différencié : soit deux semaines de **PFMP supplémentaires gratifiées par l'État**, soit deux semaines de préparation à la **poursuite d'études**. Leur organisation est confiée à chaque établissement.
- Pour les élèves sans solution à l'issue de la formation, **AvenirPro+** permet, durant 4 mois, un accompagnement dédié avec un **professeur référent de parcours** et le maintien des avantages liés au statut scolaire.

Ces évolutions appellent, dès le premier trimestre, un travail d'équipe sur les progressions annuelles, la programmation des PFMP, le calendrier des périodes favorables à l'organisation des évaluations CCF et l'organisation des deux semaines d'accompagnement, avec le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

4 SÉCURISER LES PARCOURS ET FAVORISER LA CONTINUITÉ DE FORMATION

La sécurisation des parcours passe par notre capacité à proposer des réponses adaptées lorsque la situation ou le projet d'un jeune évolue. La volonté académique est de favoriser, lorsque cela est pertinent et possible, **les changements de statut au cours du parcours de formation**, du statut scolaire vers l'apprentissage comme de l'apprentissage vers le statut scolaire, afin d'éviter les ruptures et de **maintenir les jeunes en formation**.

La **prévention du décrochage** relève de la même logique : repérage dès les premiers signes de fragilité, mobilisation des dispositifs académiques - les plateformes nouvelle chance, dont une cinquième ouvre sur le bassin de Saint-Louis - et temps fort collectif de la semaine académique de la persévérance scolaire. La continuité **SEGPA – EREA – lycée professionnel** demeure, pour les publics les plus fragiles, un levier essentiel.

5 DES FORMATIONS QUI ÉVOLUENT ET DES COLORATIONS ANCRÉES DANS LE TERRITOIRE

Plusieurs diplômes connaissent cette année des rénovations importantes, présentées dans les annexes disciplinaires. Elles appellent un travail collectif sur les progressions, les situations professionnelles proposées aux élèves, les équipements, les PFMP et les modalités d'évaluation, et constituent une opportunité pour renforcer les liens avec les professionnels.

L'adaptation de nos formations aux besoins du territoire se traduit également par le développement des **colorations de diplômes**. La circulaire du 11 décembre 2025 (BO n° 48 du 18 décembre 2025) en précise le cadre : la coloration est une adaptation de la formation préparant à une spécialité de diplôme professionnel, en adéquation avec son référentiel, dont l'objectif est d'**améliorer l'employabilité des élèves et l'attractivité des formations**. Les colorations et ouvertures de la rentrée 2026 figurent, pour chaque champ, en annexe.

Nous remercions chaleureusement les équipes qui se sont engagées dans ces démarches, et restons à la disposition de celles qui souhaiteraient à leur tour construire un projet de coloration.

6 PFMP, RELATION AVEC LES ENTREPRISES, MOBILITÉ ET OUVERTURE

Les **périodes de formation en milieu professionnel** constituent un temps de formation à part entière. Leur préparation, leur suivi, leur exploitation pédagogique et leur articulation avec les apprentissages en

établissement doivent continuer à faire l'objet d'une attention particulière. Le **bureau des entreprises**, présent dans chaque lycée professionnel, constitue un appui précieux pour la recherche et la diversification des lieux d'accueil. Le plan « Emploi futur » invite par ailleurs à renforcer la **culture de prévention en santé et sécurité au travail**, les jeunes étant davantage exposés aux accidents du travail.

Nous saluons le **dynamisme des établissements en matière de mobilité** : les projets conduits dans le cadre d'**Erasmus+** et les stages réalisés hors académie offrent à nos élèves une ouverture culturelle et professionnelle, développent leur autonomie et enrichissent leurs compétences. Nous encourageons les équipes à poursuivre ces initiatives, en évitant de les placer au mois de juin.

7

SANTÉ, PRÉVENTION ET COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

Tous les enseignements contribuent à l'éducation à la santé et à la prévention. La démarche **École promotrice de santé (EPSa)** continuera à être accompagnée dans l'académie ; elle permet d'inscrire les actions relatives à la santé, au bien-être et au développement des **compétences psychosociales** dans une approche globale et cohérente. La formation des ambassadeurs santé et des référents adultes qui les accompagnent se poursuit.

L'Année de la santé 2026-2027, officiellement lancée le **14 octobre 2026**, offre l'occasion d'une démarche pluridisciplinaire : conforter les liens entre scientifiques et société, promouvoir les métiers et les parcours de formation, sensibiliser aux démarches scientifiques. Dans le contexte réunionnais, la nutrition, le diabète, l'activité physique - l'opération « Septembre Bouge » en est un premier temps fort -, la prévention des conduites addictives, la vaccination et la santé mentale trouvent un écho direct dans nos enseignements.

DES LEVIERS À MOBILISER

- **Santé mentale**, priorité reconduite : repérage précoce par l'ensemble de la communauté éducative et orientation vers les professionnels de santé de l'établissement.
- **« Nutrition Marmay »**, programme réunionnais de nutrition et de lutte contre le diabète et l'obésité porté avec l'ARS : ateliers, fiches pédagogiques et outils gratuits.
- **« Zéro drogue – La Réunion dit Non, pas ter là ! »** : ateliers de sensibilisation aux risques liés aux drogues.
- **Vaccinations HPV et méningocoques ACWY, service sanitaire des étudiants en santé et éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS).**
- Un **séminaire académique** ouvert aux enseignants se tiendra le **29 octobre 2026**, en présence de scientifiques et de chercheurs.

8

NUMÉRIQUE, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET CADRE DES APPRENTISSAGES

Le numérique et l'intelligence artificielle occupent une place importante dans les pratiques sociales et professionnelles de nos élèves. Notre responsabilité est de les accompagner vers des **usages raisonnés, responsables et critiques** : vérifier les sources, confronter les productions d'une IA aux connaissances disciplinaires, utiliser ces outils sans renoncer à la réflexion personnelle. L'académie engage cette année une **expérimentation associant 25 enseignants volontaires et des chercheurs** sur les usages pédagogiques de l'IA générative.

À compter de la rentrée 2026, l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable et des objets connectés durant le temps scolaire est élargie aux lycées et intégrée au règlement intérieur. Des dérogations limitées peuvent être prévues pour des usages pédagogiques, ainsi que des exceptions, notamment pour les élèves en situation de handicap. Les personnels sont tenus à un **devoir d'exemplarité**. Enfin, **tous les lycées professionnels de l'académie sont équipés de la « Fresque des Cybercitoyens »**, jeu coopératif de sensibilisation à la cybersécurité et à la citoyenneté numérique.

9

SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉ DANS LES ACTIVITÉS PRATIQUES

La responsabilité des enseignants est engagée lors des séances conduites en atelier, en laboratoire, sur plateau technique comme lors des sorties. Nous vous demandons de :

- **former les élèves à la sécurité dès les premières heures d'enseignement** et conserver une trace écrite de la formation de chaque élève ;
- **vous conformer aux consignes de votre chef d'établissement** et vous tenir à jour des obligations réglementaires ;
- **porter une vigilance renforcée aux risques chimiques, biologiques et électriques**, ainsi qu'aux dérogations aux travaux réglementés pour les élèves mineurs.

10 SE FORMER, ANALYSER SES PRATIQUES ET TRAVAILLER ENSEMBLE

La formation continue constitue un levier essentiel du développement professionnel. Les **plans de formation disciplinaires 2026-2027** ont été construits à partir des besoins identifiés auprès des équipes et lors de nos visites ; ils accompagnent les évolutions réglementaires et pédagogiques et proposent des espaces de prise de recul sur les pratiques. Les calendriers et ressources sont accessibles depuis les **espaces M@gistère** de chaque discipline.

Les **réseaux disciplinaires et de filières**, les laboratoires d'analyse de l'activité en classe et les accompagnements individuels et collectifs constituent des espaces privilégiés de mutualisation et de construction de réponses collectives. Nous remercions les **chargés de mission d'inspection, formateurs et animateurs de réseaux** qui s'engagent à nos côtés.

11 ACCOMPAGNEMENT ET ÉVALUATION DES PROFESSEURS

Nos rencontres dans le cadre des parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) se poursuivent. Les visites ont deux finalités : **un accompagnement individuel et/ou collectif** fondé sur une ou plusieurs visites en classe, et **une évaluation conjointe avec le chef d'établissement** à l'occasion d'un des trois rendez-vous de carrière. Le guide des rendez-vous de carrière est consultable sur education.gouv.fr (« [Rendez-vous de carrière : mode d'emploi](#) »). La priorité de nos programmes d'inspection va aux professeurs concernés par un rendez-vous de carrière, aux professeurs stagiaires et aux contractuels débutants.

12 FAIRE VIVRE COLLECTIVEMENT NOS DISCIPLINES

Nous continuerons cette année à venir à votre rencontre, dans les classes, lors des formations, au sein des réseaux et à l'occasion des nombreux projets que vous conduisez. Ces temps d'échange sont essentiels pour mieux comprendre les réalités de terrain, accompagner les évolutions, mutualiser les pratiques et valoriser les initiatives.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement et votre professionnalisme. Nous vous remercions pour votre investissement au service de la réussite de tous les élèves et vous souhaitons à toutes et à tous une **excellente année scolaire 2026-2027**.

DATES À RETENIR

- **Septembre 2026** – opération « Septembre Bouge »
- **9 septembre 2026** – journée académique de prévention des TSAF
- **4 septembre au 04 octobre 2026** – Mois de la formation professionnelle- Région Réunion
- **14 octobre 2026** – lancement officiel de l'Année de la santé ; **29 octobre 2026** – séminaire académique santé au Lycée Roland Garros
- **5 et 6 novembre 2026** – Coupe Régionale des Métiers– WorldSkills Réunion 2026 et rallye des métiers – cité des métiers
- **16 au 22 novembre 2026** – Semaine de l'industrie
- 30 au 05 décembre 2026 – Semaine des lycées professionnels
- **8 au 18 mars 2027** – Semaine des mathématiques ; **mars 2027** – deux semaines d'accompagnement personnalisé en terminale bac pro.
- **5-9 avril 2027** – semaine académique de la santé
- **Mi-juin 2027** – épreuves écrites du baccalauréat professionnel, puis oral de projet et épreuves de contrôle.

QUELQUES CONCOURS

- Concours d'éloquence
- Concours de lecture à voix haute
- Concours KASKOKO
- Concours VidéoDiMaths
- Concours des chefs d'œuvre et projets : académique et national (Fondation Colbert)

Pour le collège des inspecteurs
de l'Éducation nationale du second degré,
Florence PAYET
Doyenne du collège des IEN du second degré
Académie de La Réunion

